

Agenda des activités
Mars - Avril 2015

retraite
active

la ville pour tous



bezons

p3 Sorties en Île-de-France et ses alentours
Restaurant de l'école hôtelière d'Éragny-sur-Oise et visite du musée de l'Absinthe, musée d'Orsay, déjeuner et après-midi dansant au Chalet du Lac, visite guidée du musée archéologique du Val-d'Oise.

p5 Événements festifs et culturels
Ciné-femmes, anniversaires au foyer-résidence Louis-Péronnet.

p6 Rencontres
Groupes de réflexion.

p7 Infos pratiques
Accès au service municipal aux retraités, carte senior et calcul du quotient, permanence administrative, télé-alarme, numéros utiles.

Sorties en Île-de-France et ses alentours

Inscriptions à partir du **mardi 3 mars** à 14 h au service municipal aux retraités, **muni(e) de votre carte senior.**

■ Jeudi 12 mars

Restaurant de l'école hôtelière

Éragny-sur-Oise - 95

Visite du musée de l'Absinthe

Auvers-sur-Oise - 95

Départ de Bezons après ramassage à **11 h 30.**

Retour à Bezons vers **17 h 30.**



Les élèves, apprentis et professeurs du lycée Escoffier sont fiers de vous présenter les menus proposés dans leur restaurant. *Le Francilien* est un restaurant d'application et ne saurait être comparé ou assimilé à un établissement commercial. Après le déjeuner, visite du musée de l'Absinthe d'Auvers-sur-Oise qui retrace son histoire à travers les objets et la peinture. « On s'accorde à dire que l'extrait d'absinthe, boisson d'agrément au sens où nous l'entendons aujourd'hui, est né au Val-de-Travers dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. À ce jour, aucun document n'a été trouvé permettant de préciser davantage les circonstances de cette naissance. »

Tarifs : de 9,25 € (quotient A) à 32,35 € (quotient J) / 38,06 € plein tarif.



■ Jeudi 26 mars

Visite guidée du musée d'Orsay.

Thème « Les chefs-d'œuvre du musée »
Paris 7^e

Départ de Bezons après ramassage :
12 h 50. Retour à Bezons vers **18 h.**

À partir de quelques chefs-d'œuvre, la visite propose une vision d'ensemble des collections du musée, de la peinture aux arts décoratifs. Nous pourrons ensuite profiter librement des œuvres du musée.

Tarifs : de 8,12 € (quotient A) à 27,60 € (quotient J) / 32,47 € plein tarif.



■ **Jeudi 9 avril**
Déjeuner et après-midi dansant
au Chalet du Lac - Paris 12^e

Départ de Bezons après ramassage :
11 h 30. Retour à Bezons vers 19 h.

En 1860, Napoléon III cède à la ville de Paris, une partie du bois de Vincennes pour transformer ce domaine de chasse en lieu de promenade. Les Parisiens des faubourgs viennent s'y rafraîchir, jouer à la pétanque

et se promener en barque. Ancien pavillon de chasse de Napoléon III, le Chalet du Lac de Saint-Mandé s'ouvre au public en 1904. Guinguette au bord de l'eau, ce sont ses grands orchestres de tango des années folles, ses bals populaires d'après-guerre et ses ambiances disco qui font la réputation de ses pistes de danse.

Tarifs : de 13,24 € (quotient A) à 45 € (quotient J) / 52,94 € plein tarif.

■ **Lundi 13 avril**
Visite guidée du musée
archéologique du Val-d'Oise
Guiry-en-Vexin - 95

Départ de Bezons après ramassage :
13 h. Retour à Bezons vers 18 h.

Inauguré en 1983 et agrandi en 1992, le musée archéologique du Val-d'Oise a reçu le label « *musée de France* » accordé par le ministère de la Culture et de la Communication.

La collection permanente rassemble des vestiges matériels de toutes les époques et de toute nature : de la Préhistoire aux Temps modernes, des fossiles piégés dans les sédiments marins du secondaire et du tertiaire aux graines retrouvées dans des fosses dépotoirs, des rejets ménagers aux vases orfèvres, armes, stèles et autres trésors, ses collections offrent un mode privilégié d'accès à l'histoire.

Possibilité de visiter l'exposition « *L'homme est-il un grand singe ?* ».

Tarifs : de 5 € (quotient A) à 11,95 € (quotient J) / 14,06 € plein tarif.



Les trajets seront effectués en car de tourisme desservant les différents arrêts de la commune à l'aller comme au retour, au plus près de votre domicile. Le circuit ainsi que les horaires définitifs seront communiqués lors de l'inscription.

Événements festifs et culturels

■ Jeudis 19 mars (en lien avec Ciné Poème) et 16 avril

Ciné-femmes

Autour de films variés, accordez-vous un moment d'évasion vers les Écrans Eluard, suivi d'un échange au bistrot du théâtre. Information et programme au 01 34 10 20 20.

■ Mardis 24 mars et 28 avril

Anniversaires des usagers du restaurant,

de 12 h à 14 h, au foyer-résidence Louis-Péronnet.

Déjeuner à réserver auprès des agents du foyer-résidence, entrée libre pour la danse (à partir de 13 h).



■ Un mardi par mois

Groupe de réflexion « Bien-être et santé »,
de 10 h à 12 h, au service municipal aux retraités, ouvert à tous.
Animé par Magali Trigance.
Renseignements au 01 30 76 97 13.

■ Un vendredi par mois

Groupe de réflexion « Bien-être dans sa ville »,
de 10 h à 12 h, au service municipal aux retraités, ouvert à tous.
Animé par Christine Sanguinède.
Renseignements au 01 34 26 50 45.

■ Un lundi par mois

Groupe de réflexion « Animation et vie sociale »,
à 14 h 30 au foyer-résidence Louis-Péronnet, ouvert à tous.
Animé par la responsable animation et vie sociale.
Renseignements au 01 30 76 72 39.



Infos pratiques

■ ACCÈS AU SERVICE MUNICIPAL AUX RETRAITÉS

Interphone : avec la flèche de droite, faire défiler les noms jusqu'à « Sce retraités » puis appuyer sur le bouton représentant une cloche. Nous vous ouvrirons la porte.

■ Carte senior et calcul du quotient

Vous pouvez vous procurer la carte gratuitement au service municipal aux retraités, résidence Christophe-Colomb au 6, rue Parmentier – muni(e) de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les Bezonnais peuvent également faire calculer leur quotient pour bénéficier de tarifs dégressifs adaptés à leurs revenus (documents à présenter : avis d'imposition, quittance de loyer).

■ Permanence administrative du service municipal aux retraités

Tenue par M. Saidoune, pour les Bezonnais, le mardi matin de 10 h à 12 h au foyer-résidence Louis-Péronnet.

■ Télé-alarme

Le conseil général du Val-d'Oise propose un dispositif de télé-alarme via l'agence VITARIS. Il permet aux personnes âgées qui le souhaitent d'être reliées 24 h/24 et 7 j/7 à une centrale d'écoute, et de recevoir l'aide des secours d'urgence ou de l'entourage. Ce service permet également de bénéficier, si vous le souhaitez, d'une assistance psychologique. Pour en bénéficier il faut être âgé de plus de 60 ans et résider dans le Val-d'Oise. Le conseil général prend en charge l'abonnement lorsque la personne est non-imposable sur le revenu. Le cas échéant, la redevance est de 7,50 € par mois, en partie prise en charge si la personne bénéficie de l'APA. Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le service municipal aux retraités au 01 30 76 72 79, ou la direction des personnes âgées du conseil général du Val-d'Oise au 01 34 25 76 86.

Numéros utiles

Mairie

Tél. : 01 34 26 50 00

Foyer-résidence Louis-Péronnet

Tél. : 01 39 61 08 40

Service municipal aux retraités

Ouvert le lundi, mardi, mercredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30
et le vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.
Tél. : 01 30 76 72 39

Centre municipal de santé Maurice-et-Liliane-Bourstyn

Tél. : 01 30 76 97 13

Mobi-Cité - Régie des quartiers

Tél. : 01 39 47 60 35

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS PAYANTES DU SERVICE MUNICIPAL AUX RETRAITÉS

Comment s'inscrire ?

En vous rendant directement au service municipal aux retraités, muni(e) de votre carte senior, 6 rue Parmentier à Bezons (à partir du jour d'ouverture des inscriptions annoncé en page 3).

Conditions :

- Il vous est demandé de vous limiter à deux pour le nombre de places réservées (exemple : un couple ou une personne et un ami). L'inscription doit être effectuée par l'une des deux personnes participantes.
- En raison d'une forte affluence, nous limitons les réservations uniquement le jour d'ouverture des inscriptions, à deux sorties par personne.
- Aucune inscription n'est prise par téléphone.

Comment annuler ?

En contactant le service municipal aux retraités au 01 30 76 72 39 ou en retournant le coupon ci-dessous.

Pourquoi annuler ?

Les annulations intervenant dans les 7 jours précédant l'activité, sont facturées suivant le montant des frais engagés par la ville et ce afin de ne pas pénaliser les autres participants (qui devraient alors supporter un surcoût).

Seules les annulations pour raisons de santé n'engendrent pas de frais : un certificat médical est alors demandé.



Annulation de(s) (l')activité(s) ou de(s) sortie(s)

.....

Nom :

Prénom :

Signature :

Coupon à retourner à : Mairie de Bezons, service aux retraités
2, rue de la Mairie - CS 30122 - 95875 BEZONS Cedex